

PROGRAMME DE FORMATION

Permis BE (Voiture + Remorque > 750 kg)

Pré-requis

- Être titulaire du permis B en cours de validité
 - Aptitude médicale si nécessaire
 - Savoir lire et comprendre le français
 - Avoir minimum 18 ans
-

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de :

- Connaître la réglementation spécifique aux ensembles de véhicules
 - Atteler et dételer une remorque en sécurité
 - Maîtriser la conduite d'un ensemble articulé
 - Adapter son allure et ses trajectoires
 - Anticiper les risques liés au gabarit et au poids
 - Circuler en sécurité en agglomération, hors agglomération et sur voies rapides
 - Réaliser des manœuvres en sécurité
-

Durée et organisation de la formation

- Formation pratique : volume déterminé après évaluation initiale
 - Alternance de théorie appliquée et pratique
 - Formation individualisée
 - Livret d'apprentissage
-

Compétences travaillées

La formation est structurée autour des 4 compétences du REMC :



Compétence 1 : Maîtriser le maniement de l'ensemble

- Vérifications de sécurité
- Attelage et dételage
- Installation au poste de conduite
- Démarrage en côte
- Marche arrière en ligne droite
- Manœuvre en marche arrière avec changement de direction

Compétence 2 : Appréhender la route

- Signalisation spécifique
- Distances de sécurité
- Angles morts
- Franchissement d'intersections
- Règles de priorité

Compétence 3 : Circuler dans des conditions normales

- Adaptation de l'allure
- Positionnement sur chaussée
- Croisements et dépassements
- Insertion sur voies rapides

Compétence 4 : Circuler dans des situations complexes

- Conduite en trafic dense
- Anticipation des risques
- Partage de la route
- Conduite économique et écologique

5 Évaluation

- Évaluation initiale pour déterminer le volume d'heures
- Évaluations continues en cours de formation
- Examen pratique final organisé par l'administration

L'examen comprend :

- Épreuve hors circulation (HC)
- Épreuve en circulation (CIR)

6 Moyens pédagogiques et techniques

- Véhicule tracteur conforme à la réglementation
 - Remorque adaptée à la catégorie BE
 - Aire de manœuvre sécurisée
 - Supports pédagogiques
 - Livret d'apprentissage
-

7 Encadrement

- Enseignant titulaire du BEPECASER ou Titre Pro ECSR
 - Autorisation d'enseigner en cours de validité
-

8 Sanction de la formation

- Délivrance du permis BE après réussite à l'examen